

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs".

# L'AUTORITÉ

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez  
**L'AUTORITÉ**  
en confiant vos travaux d'impression à  
Cie des  
**PUBLICATIONS**  
**PROVINCIALES** Liée  
524, Edifice Canada Cement  
Montréal 2

32e ANNEE — No 45

J.-A. Fortin, Directeur.

L'AUTORITE, MONTREAL, 10 MAI 1947

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Publié à Beauville-Est

Abonnement : \$2.50 par année

## WALLACE HERITE DU PARAPLUIE DE CHAMBERLAIN

C'est pour cela que cet Américain bavard est bien vu de Staline. — Une politique d' "apaisement" ne peut faire que l'affaire des communistes. — Comment Roosevelt exécuta élégamment son "Dear Henry".

Pourquoi les communistes ont-ils ménagé partout un accueil enthousiaste à Henry Wallace, ancien vice-président des Etats-Unis, au cours de l'étrange tournée de discours qu'il vient d'accomplir en Europe ? Parce que Henry Wallace, à supposer qu'il parvienne jamais au pouvoir, incarnerait pour Staline ce que Neville Chamberlain figurait pour Hitler : la politique d'apaisement.

Henry Wallace estime, en effet, qu'on peut arrêter l'expansion russe en abattant devant elle toutes les barrières, tout comme feu le Premier ministre anglais, et les vieilles filles innocentes de Birmingham qui chantaient pour lui des cantiques, croyant qu'on pouvait rendre Hitler inoffensif par la vue des bons procédés.

Il est aujourd'hui beaucoup plus malaisé qu'autrefois pour l'U.R.S.S. d'opposer les Américains les uns aux autres, depuis que démocrates et républicains ont décidé, à la fin de la guerre, de soutenir la même politique étrangère. Cependant, à l'extrême-gauche démocrate, s'agitent des rebelles tout comme chez les travaillistes anglais, dont certains font fête à l'ancien vice-président américain. Aussi les Soviets ne peuvent-ils que regarder d'un oeil satisfait une campagne oratoire qui a débuté, comme par hasard, pendant cette Conférence de Moscou où M. Marshall, Secrétaire d'Etat, s'est montré particulièrement coriace.

Reste à préciser les raisons qui ont jeté dans pareille aventure "l'honnête Henry", dont l'intégrité ne saurait faire l'objet du moindre soupçon, mais dont le sens politique, comme l'a prouvé un passé récent, peut être mis en doute avec quelque justification.

Lorsque Roosevelt se présenta pour la troisième fois à la présidence en 1940, il fit élire, au dernier moment, non sans mal, Henry comme candidat démocrate à la vice-présidence. Les Wallace forment une lignée d'agriculteurs de l'Iowa, et Henry, qui a été, comme son père, ministre de l'Agriculture, passait pour attirer à lui un certain appoint de voix ruraux. Au cours de sa vice-présidence, Henry ne se fit remarquer que par son inextinguible éloquence qui lui valut, de la part d'un ancien ambassadeur de France, le surnom de "Fontaine Wallace".

Vinrent les élections de 1944. Roosevelt se présenta de nouveau, mais décida cette fois de ne pas s'embarquer d'un compagnon qui lui aurait coûté des voix. Après avoir exécuté, non sans mal, cette difficile opération, le Président rendit publique une lettre qui commençait par "Dear Henry", et ce "Dear Henry" devint ensuite proverbial pour désigner les victimes de Roosevelt. "Ah! disait-on de tel ministre en difficulté: il n'en a plus pour longtemps; il recevra bientôt une lettre du genre "Dear Henry"!"

Un peu plus tard, Wallace obtint une fiche de consolation sous la forme du portefeuille du Commerce; alors qu'il occupait ce poste, il porta une fois pendant la Conférence de Paris un discours violent contre son collègue M. Byrnes et dut, en conséquence, abandonner ses fonctions à la demande du Président Truman.

Quelques groupements syndicalistes forment aujourd'hui le principal appui de M. Henry Wallace. La plus à gauche des deux grandes fédérations ouvrières des Etats-Unis, la C.I.O., forma, voici quelques années, un "comité d'action politique" présidé par Sydney Hillman, manoeuvrier habile qui lia partie avec le Président Roosevelt. Jusque-là des syndicats ouvriers se bornaient aux revendications professionnelles et ne donnaient pas de mot d'ordre à leurs adhérents le jour des élections.

Sydney Hillman proposa de changer tout cela, de faire voter la C.I.O. pour les démocrates, et Roosevelt, peu enclin à décourager quiconque venait lui offrir des voix, accepta le marché. Roosevelt a disparu, Hillman aussi, mais la machine continue à fonctionner et des communistes se sont glissés dans l'organisation de la C.I.O. sans révéler, d'ailleurs, leur véritable allégeance; car les commu-

(Suite à la page 2)

### Mgr A. Vachon successeur du Cardinal Villeneuve

Cette nomination aura lieu après le Congrès marial d'Ottawa. — Le Cardinal McGuigan le remplacera dans la capitale. — Pourquoi le Canada n'aura pas d'ambassadeur à Rome.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")  
Québec, 9. — Une dépêche de Rome, mais non une dépêche officielle du Vatican, nous a appris que le successeur de Son Eminence le Cardinal Villeneuve serait nommé bientôt. Le bien-fondé de cette nouvelle ne fait pas de doute, mais ce ne sera pas tout de même avant le mois de juillet, puisque le Congrès marial d'Ottawa ne prendra pas fin avant le 22 juin. Car il est aujourd'hui reconnu que le prochain cardinal sera Mgr A. Vachon, archevêque d'Ottawa.

Mgr Vachon serait remplacé à Ottawa par le Cardinal McGuigan qu'il ne faudrait pas en être grandement surpris. Les deux cardinaux canadiens occuperaient ainsi des postes stratégiques dans la capitale fédérale et dans la capitale provinciale. Vu que ce sont les centres administratifs et législatifs du Dominion et du Québec, rien d'étonnant que l'Eglise désire se placer aux aguets.

L'absence de Mgr Ildebrando Antonutti, nonce apostolique au Canada, parti à Rome depuis quelques semaines, prête beaucoup de vraisemblance à ces rumeurs. Il y avait aussi celle que le Dominion nommerait bientôt un ambassadeur au Vatican, lequel serait M. Jean Désy, notre ambassadeur au Brésil; mais la partie est remise et on ne sait si elle reviendra bientôt à l'actualité. La majorité protestante du pays, spécialement celle de l'Ontario, s'oppose vigoureusement à cette ambassade et préfère que le Canada s'adresse à l'ambassade anglaise pour lui servir d'intermédiaire auprès du Vatican. C'est un curieux point de vue, mais la St-Jean-Baptiste, les Jeunes Laurentiens et nos innombrables Ligues politico-religieuses n'y peuvent rien.

## Considérations sur le budget fédéral



Ce Docteur Manuel Fernandez Supervielle, maire de La Havane, qui vient de se suicider parce qu'il était dans l'incapacité de remplir une promesse électorale, soit le remplacement de l'aqueduc démodé par un plus moderne, n'a pas eu l'avantage d'aller à l'école de M. Duplessis, car le Mauricien lui aurait enseigné que les promesses électorales sont faites pour être violées, et qu'il vaut beaucoup mieux pour les électeurs désirer d'obtenir quelque chose de tangible, puiser à la caisse du parti. Le Mauricien, depuis son accession au pouvoir en 1944, promet aux Montréalais de diminuer les comptes de gaz et d'électricité, et il s'est contenté jusqu'ici d'encaisser tout simplement les recettes, sans plus se soucier de faire voir aux électeurs le résultat de son "boomerang" que le singe montrant la lanterne magique.

Parce qu'il ne dédaigne pas, à l'occasion, le whisky et le gin, le Président Truman a failli se voir refuser un grade de docteur honoris causa à l'Université de Baylor, au Texas. Le Conseil de l'Université, composé d'anabaptistes, a discuté à l'apert de l'offre d'honneur à l'homme de la Maison Blanche et a finalement déclaré, car, ainsi que l'a déclaré le doyen, "être bon anabaptiste et boire son petit verre d'alcool" sont deux choses incompatibles. S'il fallait que les docteurs honoris causa acceptassent les doctrines religieuses des universités qui les honorent, ceux de l'Université de Montréal ainsi favorisés par McGill deviendraient protestants, et ceux de McGill décorés par l'Université de Montréal deviendraient catholiques. On voit d'ici le mé-mélo.

Treize mille huit cents poètes ont participé à un festival de poésie au palais de Tokio. L'empereur Hirohito était du nombre et présentait une poésie éditée sur la reconstruction de la ville bombardée de Mito: "Et quand l'aube se lève sur les rues de Mito, il est réconfortant d'entendre le bruit sourd des marteaux..." Le général MacArthur peut dormir sur ses deux oreilles: le Dieu-Vivant ne nourrit point de pensées subversives. Treize mille huit cents poètes, ça fait tout de même beaucoup d'"inspirés"!

Un septuagénaire qui vivait depuis des années en ermite dans une petite ferme du Michigan, Edgar H. Donne, a laissé sa fortune par testament à Greta Louisa Gustafson, plus connue sous le nom de Greta Garbo. L'ermite avait précisé: "Si Greta Garbo devient ma femme, ma fortune ira à Greta Louisa Donne". Les autorités américaines ont appris qu'Edgar H. Donne s'était un jour rendu à Hollywood pour approcher la star de ses rêves. Mais il était revenu bredouille. Et dans ses papiers, on a trouvé une lettre adressée à Greta Garbo qui portait la mention "refusée". La voici lavée de tout soupçon, mais pourra-t-elle tout de même mettre la main sur l'héritage, puisque celui-ci doit aller à Greta Louisa Donne?

Est-il vrai que les femmes aient une préférence inavouée pour les hommes qui ne savent rien faire de leurs doigts et méprisent secrètement les maris d'intérieur actifs et serviables qui font la vaisselle, ravaudent les chaussures, époussent les légumes et torchent les moutards? — C'est vrai, estime certain monsieur Bailey dans une revue anglaise. Toute femme est possédée du complexe de domination. La meilleure ne souhaite pas autre chose que d'accaparer un homme, de lui être indispensable jusque dans les plus infimes détails de l'existence. Elle lui reproche peut-être avec véhémence sa gaucherie ou son inutilité dans le ménage; au fond, elle en est ravie. La conclusion est évidente: le mari qui tient à avoir un bouton parfaitement solide à son veston peut le coudre lui-même, mais il en court, à la prochaine occasion, une scène de carabine. Ça lui apprendra à se mêler de ses affaires.

Les couturiers américains ont décidé de battre la mode de Paris sur le terrain facile du "sex appeal", avec ces armes décisives que sont les corsets bouffants, les jupes à froissements, les tailles de guêpe, les flots de rubans et les jarretières garnies de pierres. Les 50 millions d'Américaines qui s'habillent par correspondance, d'après les catalogues des maisons spécialisées, vont donc copier Mae West, Marlene Dietrich et Jane Russell. Mais ce sont les couturiers parisiens qui disent cela, et il faut avouer que dans un pareil domaine ils sont sujets à caution.

Situation éminemment favorable du Canada à la veille du quatre-vingtième anniversaire de la Confédération. — L'impôt sur le revenu considérablement diminué. — L'ère des grosses dépenses est close.

C'est avec le sourire aux lèvres et une pointe de scepticisme que le ministre des Finances, à Ottawa, l'hon. M. Douglas Abbott a présenté, la semaine dernière, l'état financier du Canada pour la prochaine année. Ce discours était attendu avec anxiété par toute la population canadienne qui voulait connaître dans quelle situation elle allait entreprendre cette nouvelle année. La plus grande satisfaction a salué la présentation du budget et même l'opposition, malgré certaines réserves. La favorablement accueillie.

C'est tout d'abord la masse populaire qui profite directement de la diminution de l'impôt sur le revenu personnel ainsi que l'opinion publique la demandait à grands cris. C'est une moyenne de vingt-neuf pour cent de diminution que neuf sur dix des contribuables auront à payer à partir du premier juillet prochain avec des coupures qui s'échelonnent de sept jusqu'à cinquante-quatre pour cent suivant les catégories. Une seule chose nous semble défavorable et nous en parlons dans un autre endroit de la présente édition, c'est que les grandes familles ont été oubliées. On place sur le même pied le père d'une famille de quatre ou cinq enfants et plus et le célibataire qui n'a que lui à prendre soin.

Evidemment, les charges restent encore assez lourdes. Comme l'a fait remarquer M. Abbott, nous avons de grosses obligations à rencontrer et le pays a besoin de revenus. Et le ministre des Finances fait appel à l'initiative privée d'avoir à donner des preuves de sa capacité à résoudre les problèmes économiques actuels, principalement à empêcher la hausse des prix par une expansion plus large des entreprises économiques et manufacturières. Et à cette fin, Ottawa annonce qu'à la fin de 1947, on abolira l'impôt sur les profits exceptionnels.

Il est entendu que les exemptions restent les mêmes. On aurait aimé voir augmenter le chiffre des exemptions pour les célibataires et les pères de famille. Si la chose avait été faite, on aurait soulagé dans une moindre mesure le fardeau de la taxe personnelle. C'eût été bonnet blanc pour blanc bonnet.

Une chose nous réjouit particulièrement. C'est de constater la situation éminemment favorable dans laquelle se trouve placée le Canada au point de vue économique. Rien que dans le domaine des finances publiques, l'avenir s'annonce très encourageant avec une grande activité industrielle, des marchés nombreux ouverts à l'étranger, un revenu national brut de quinze milliards, un surplus pour le dernier exercice de \$352,144,000 et, enfin, une diminution d'un tiers dans les obligations du Canada à l'étranger.

Aussi, les commentaires que viennent de faire nos principaux hommes d'affaires sont-ils optimistes. Pour eux, comme pour l'hon. M. Abbott, l'ère des grosses dépenses est terminée et le Canada devrait entrer dans une période de grande prospérité. Notre population qui a accepté avec générosité les lourds sacrifices de la guerre, a droit à cette ère de prospérité et à ce dégrèvement des impôts. A nous de ne pas saboter notre avenir matériel par des grèves irréflexibles et non justifiées, par des appels à cet esprit de communisme qui nous mènerait à la ruine et à la guerre sociale et en marchant la main dans la main, capital et travail, vers la réalisation de nos plus belles espérances.

### FIN DE SESSION A QUEBEC

Le rôle joué par l'hon. M. Maurice Duplessis. — Détruire le parti libéral, à Ottawa, voilà son seul but, en sacrifiant même les intérêts de la province et du pays. — Mais il sera forcé de coopérer avec les autres provinces s'il ne veut pas être le point de mire de tous les honnêtes citoyens.

La session provinciale prendra fin, cette semaine, à Québec, nous assure-t-on, et elle ne sera pas à l'honneur de celui qui en a dirigé les travaux, l'hon. M. Duplessis, chef du parti conservateur-union-nationale. Car cette union nationale n'est qu'un camouflage et jamais tory plus tory n'a dirigé un parti que M. Duplessis.

Et nous en trouvons la preuve dans le fait que, depuis le commencement de la session, M. Duplessis s'applique à cultiver et à entretenir chez ses partisans une mentalité anti-fédérale. Pour lui, le gouvernement d'Ottawa est le gouvernement d'un pays ennemi, ennemi de l'autonomie des provinces dont il désire la disparition. Et M. Duplessis, consciemment et dans le seul but de miner l'influence du fédéral, ne craint pas de mentir, de calomnier les ministres fédéraux, de susciter une véritable agitation non seulement contre les autorités fédérales mais contre toutes les institutions. Et cela, à une époque où il faut coopérer pour ne perdre aucun des avantages que nous offrent les circonstances actuelles de l'après-guerre.

Evidemment, cela favorise le détournement de l'attention publique contre les lacunes et les erreurs de son régime, contre ces lois dictatoriales qui enlèvent aux citoyens de Montréal et de Québec le droit qu'ils avaient d'être représentés sur le bureau de la Commission Scolaire Catholique, contre ses mesures anti-ouvrières, contre son refus d'enquêter sur les scandales de la Commission des Liqueurs, etc. M. Duplessis, qui est un anti-nationaliste, encourage l'esprit nationaliste et le sentiment isolationniste dans le Québec.

En soulevant l'opinion publique contre la situation faite aux Canadiens français dans le service civil fédéral, s'alliant avec M. Chaloult et M. Laurendeau, M. Duplessis vient de prouver une fois de plus qu'il n'est qu'un agitateur dangereux, un réactionnaire invétéré. Opportuniste à tout crin, il s'opposait, en 1936, à l'abolition du Conseil Privé. En 1947, il fait volte-face devant l'opinion générale et présente un bill pour interdire les appels au Conseil Privé en matière civile.

On a donc bien raison de dire que M. Duplessis est un homme néfaste pour la province et que son règne sera maintenant de peu de durée.

## Situation économique du pays

Résumée en quelques traits, cette situation nous indiquera clairement que nous avons raison d'avoir confiance dans l'avenir économique et financier du Canada. — C'est pourquoi les gens d'Europe désirent tant émigrer chez nous.

C'est du discours de l'hon. M. Abbott, ministre des Finances, que nous extrayons ces commentaires qui nous font voir que nous avons raison d'avoir confiance en l'avenir de notre pays. Nous venons de terminer une année de surplus et le Canada jouit d'un degré de prospérité inconnu des générations actuelles. Nous prévoyons pour l'année qui vient une forte production et des revenus considérables. La très grande majorité de nos ouvriers ne manquent pas de travail; s'il existe surabondance dans certaines régions ou certains métiers, il y a rareté ailleurs. Dans plusieurs domaines, l'offre dépasse toujours la demande. Nos exportations se maintiennent, et dans la plupart des cas ne sont limitées que par notre productivité.

Les achats de produits de consommation continuent de s'accroître et jusqu'ici les consommateurs canadiens n'ont manifesté ni désir général de refuser les produits mis à leur disposition, ni incapacité de les acheter.

La demande de logements reste si considérable qu'en dépit de tous les efforts il faudra plusieurs années pour y satisfaire. Les autorités provinciales et municipales consacrent de fortes sommes aux réparations et aux nouvelles constructions qu'il leur a fallu différer au cours de la guerre.

Le revenu accuse une légère diminution du maximum atteint en 1945, mais la hausse des traitements et salaires et du revenu de certaines maisons dénote surtout un accroissement sensible du revenu net des cultivateurs, lequel s'est élevé l'année dernière à un niveau supérieur même à celui des années de guerre.

Bien qu'il faille encore lutter contre certaines forces inflationnistes, elles sont moins prononcées que par le passé, et moins aptes à nuire à l'abandon ordonné de la régie des prix et du marché.

Il est encourageant de constater que la prospérité actuelle se fonde, dans une large mesure, sur les dépenses des consommateurs et des maisons d'affaires aussi bien que sur le volume élevé de nos exportations; nous pouvons espérer que cet état de choses durera sans que le gouvernement ait à faire de dépenses spéciales.

Le programme de crédits à l'exportation et de prêts à la Grande-Bretagne revêt nécessairement un caractère transitoire. Le gouvernement ne songe aucunement à fournir sans cesse aux autres pays, par des prêts considérables, les moyens de payer ce qu'ils achètent de nous. Les Etats créanciers doivent prévoir un recouvrement sous forme de biens et services.

Nous avons maintenant atteint le point où le Canada peut espérer profiter du nouvel organisme international qu'on a établi ces dernières années pour faciliter les relations monétaires et financières sur le plan international.

Au point de vue économique, sur le plan international, le Canada est aujourd'hui en meilleure posture que jamais. Depuis le commencement de la guerre, nous avons réduit notre dette internationale nette d'environ 35 p. cent.

### A travers les faits

Il est question de porter la pension de vieillesse de \$25.00 à \$30.00 par mois. C'est une assez forte augmentation si l'on songe à la quantité de vieillards qui la reçoivent à travers tout le Canada, mais c'est bien peu pour le pauvre vieux qui, avec cette maigre pitance, se voit forcé d'aller finir ses jours à l'hospice. Mesure essentiellement socialiste, cette pension de vieillesse, comme le sont les allocations familiales, les assurances-chômage et toutes ces autres mesures sociales qui nous mènent vers le paternalisme d'Etat. Je me souviens que l'hon. M. Alexandre Taschereau, dès 1928, s'opposait de toutes ses forces à l'adoption d'une telle politique. "Elle nous mènera au socialisme, disait-il à ceux qui insistaient auprès de lui pour obtenir son adhésion à la politique de M. King." Le vieux chef n'avait peut-être pas tort. Mais allez donc, aujourd'hui, tenter d'enrayer la marche vers un paternalisme plus grand! Ne parle-t-on pas d'étatiser la médecine et nos services hospitaliers?

Parlant à la radio, M. Hugues Lapointe, député de Lotbinière et adjoint parlementaire du ministre de la Défense, invite la nation à appuyer la politique de contrôle des prix du gouvernement, et il donne l'avertissement que le déconstruit immédiat "conduirait sûrement à un désastre économique et aux désordres sociaux les plus graves". Il y a, dit-il, d'un côté le C.C.F., qui rêve de contrôles rigides et permanents, et de l'autre les conservateurs qui préconisent l'abandon subit de tout contrôle. Ni les uns ni les autres ne sont dans le vrai. La vérité est dans le juste milieu. La sagesse veut le maintien des contrôles tant que persistent les déséquilibres introduits dans l'économie par la guerre, et l'abandon progressif de différents contrôles au fur et à mesure que l'équilibre se rétablit dans tel ou tel secteur. Ainsi le veut la politique libérale, respectueuse à la fois de la sécurité de l'individu et de sa liberté.

Et la preuve de cette sage politique, nous la trouvons dans la grève que viennent de faire les écoliers contre les tablettes de chocolat. Aussitôt les contrôles enlevés, hausse immédiate non justifiée, exploitation inique s'il en est une, car ni le prix du sucre ni la rareté du produit ne peuvent la justifier. Des tablettes de chocolat, il y en a par centaine de milliers et nous connaissons certains marchands, certaines pharmacies qui en sont encombrés depuis que le contrôle a été enlevé. On a prétendu que, durant la guerre, elles étaient rares parce que nos troupes en recevaient en quantité, outremer. Fausseté absolue. Les manufacturiers amoncellent les stocks dans l'espoir de la hausse. Il y a donc là un magnifique champ d'action pour la Commission des Prix de faire enquête. La guerre est terminée depuis deux ans, la période du vol et de l'exploitation devrait cesser également. Guerre aux ex-

(suite à la page 3)

### Nos chères mamans

C'est demain la fête de nos chères mamans. Pieuse et belle coutume, née d'hier, que celle d'honorer la femme dont le nom, du berceau à la tombe, est entendu de toute l'humanité.

Qu'elle soit jeune, toute remplie de vie, de sève, d'espérance et de joie, ou qu'elle soit l'aïeule aux cheveux blancs comme un lys, qui, le soir, dans l'ombre prie et goûte le bonheur de se sentir entourée des tout-petits, issus de son sang, qu'elle soit partie pour l'au-delà où elle goûte le repos tant mérité et où elle nous attend tous, auprès de celle qui fut le véritable modèle de toutes les mères, la Vierge-Mère, c'est toujours la maman que nous allons fêter.

Nos mères, comme celles d'aujourd'hui, ont été des femmes de devoir. Le foyer est le royaume de la mère. Elle y règne. Ce royaume comporte des épreuves, mais c'est là qu'elles se supportent le mieux. Combien sont à plaindre certaines jeunes femmes de l'heure présente qui cherchent à dissiper leurs chagrins, sinon à les noyer, dans des maisons où elles ne sont pas chez elles!

Mai est le mois des mamans. Marie fut l'épouse modèle, la mère bête entre toutes, celle qui doit servir de modèle, de réconfort et de joie. Nous sommes à lui préparer un triomphe éclatant afin de lui affermer notre foi et notre confiance. Nous voulons que notre Mère du Ciel soit véritablement bénie entre toutes les femmes, entre toutes les mères et qu'elle nous apporte la paix tant désirée. La paix dans nos cœurs, la paix dans nos familles, la paix dans notre chère province, dans notre patrie, le Canada et dans le monde entier.

Au souvenir de cette reine bénie que tous vénèrent, entourée de ses enfants, nous offrons nos hommages à nos mamans de la terre que nous allons fêter dimanche. Nous voulons leur dire avant tout nos remerciements de nous avoir donné un foyer et d'en avoir fait un nid bien chaud où elles accueillent leurs enfants et qui soit, pour la vie durant, le séjour du bonheur inoubliable. Faire du bonheur autour d'elles, c'est, pour les mamans une mission à laquelle elles ne se refusent jamais. Et comme l'écrivait un saint prêtre:

"De même que la vie arrive au foyer par les mamans, ainsi (suite à la page 2)

### Sabotage de l'art

S'il est vrai que la peinture est un art qui prête à différentes interprétations, il ne faudrait pas en faire un objet d'horreur ou de ridicules altérations. Depuis quelques années, de vulgaires barbouilleurs de toiles ont inventé ce que l'on appelle le cubisme. Tout profane que nous sommes, nous ne sommes pas le seul à déplorer une telle aberration du bon sens et du goût. Et plus ça va, plus les "artistes" — les présumés artistes — se fouillent les méninges pour jeter sur la toile le produit de leurs ivagations. Samedi, n'en déplaise à notre confrère toujours bien reçu, la "Presse", la première page illustrée en couleurs de son supplément offrirait à ses lecteurs la reproduction d'un essai de M. Conrad Bastien, professeur à l'Ecole des Arts Graphiques de (Suite à la page 2)



Enigmes du passé

CAMBRONNE A-T-IL DIT ...?

Les légendes sont des broderies d'or sur la toile sans fin de l'Histoire. Les mots célèbres qu'on n'a jamais prononcés ne sont pas pour cela mensongers: ils traduisent si exactement le sublime d'une situation qu'ils en sont inséparables. Si les lèvres de Cambronne n'ont pas proféré l'immortelle riposte: La garde meurt et ne se rend pas, tous ses gestes et tous ceux de la poignée de braves qui l'entouraient en ont été la vivante signification.

C'est un article de M. Henri Gaubert, dans Historia, qui vient de redonner à cette phrase magnifique et au mot aussi curieusement vigoureux par lequel Victor Hugo l'a remplacée dans son récit des Misérables, en 1862, un regain d'actualité. Mais M. Gaubert a passablement simplifié les données de cette énigme historique. A le lire, on voit bien qu'il n'est pas éloigné de croire que le général Cambronne n'a prononcé ni la phrase ni le mot. La phrase? Elle serait née sous la plume d'un certain Rougemont, rédacteur au Journal Général de France, le 23 juin 1815, cinq jours après la bataille de Waterloo. Quant au mot, il aurait été jeté, quarante-neuf jours auparavant, par le capitaine de vaisseau Collet, commandant du Melpomène, devant Ischia, au commandant du navire anglais Rivoli qui le sommait de se rendre.

L'un n'empêche pas l'autre, direz-vous, surtout lorsqu'il s'agit d'un terme, à la vérité énigmatique, dont on peut affirmer qu'il fait partie du vocabulaire de nos camps. M. Gaubert indique aussi que Cambronne, mort à Nantes en 1842, n'a jamais voulu s'expliquer ni sur la phrase glorieuse que la légende lui attribue ni sur le juron de corps de garde qui exprime, avec moins de noblesse mais avec plus de tranchant encore, la même héroïque détermination. Et la raison de ce silence, il la trouve dans un témoignage du baron colonel Hugh Halkett, celui-là même qui aurait fait prisonnier, sur le champ de bataille de Waterloo, l'illustre général français. D'après ce témoignage, Cambronne aurait été bien empêché de dire: "La garde meurt et ne se rend pas", puisqu'il décidait de se rendre. Mais s'est-il rendu aux Anglais? Ceux-ci ne l'ont-ils pas plutôt relevé, blessé, sur le champ de bataille?

Le récit du colonel anglais, qui semble avoir été écrit de toutes pièces pour ternir la gloire du commandant de la vieille garde, ne ressemble en rien à ceux de nos plus éminents historiens. Pour Hugh Halkett, les hommes de Cambronne, en déroute, se repliaient si vite que notre général avait peine à ralentir leur allure. Ayant perdu son cheval, attaqué, le sabre haut, par le colonel anglais, il aurait jeté son épée en criant: "Je me rends!" et il se serait nommé: "Général Cambronne!" Puis, saisi par ses aiguillettes et ramené à une grande allure vers le bataillon hano-vrien, Cambronne aurait profité d'un incident pour s'échapper et tenter de regagner les lignes françaises. Mais Halkett l'aurait rejoint, saisi au collet et capturé définitivement.

"Voilà, s'écriait l'Anglais quand il racontait cette histoire, le héros qui aurait dit: La garde meurt et ne se rend pas". Jusqu'à sa mort, en 1863, IMPRIMATUR

Le Journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Suite 524, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "L'Eclairer", Beauceville, Qué. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

DEUX GRANDS LIVRES HISTORIQUES

qui vous passionneront comme les meilleurs romans.

LE SIÈCLE DE LOUIS XV

par PIERRE GAXOTTE

(un volume de 500 pages) Prix : \$2.00

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE

par André MAUROIS de l'Académie Française

(un volume de 740 pages) Prix : \$3.00

EN VENTE PARTOUT

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

Dussault et Péleadeau

1410, rue Stanley — Montréal — Tél. MA. 3773

Sur demande, nous vous adresserons notre catalogue et, périodiquement, nos dépliants sur nos nouveautés.

Le "Jeep" converti en fourgon à incendie

Intéressante démonstration donnée à la carrière Rosemont en présence du chef du service des incendies Raymond Paré et de plusieurs autres chefs de la région métropolitaine.

La toute dernière innovation dans la technique de combattre l'incendie a fait l'objet d'une démonstration des plus intéressantes, devant les pompiers de la région de Montréal, ces jours derniers. Pour la première fois, les dirigeants du service des incendies voyaient à l'oeuvre un "Jeep" converti en fourgon à incendie. Les fabricants de ce nouvel appareil, la Willys-Overland Inc., sont les mêmes qui ont manufacturé ce véhicule tout terrain, le "Jeep", que la guerre a rendu célèbre de par le monde. On a donné cette démonstration à la carrière Rosemont, en présence de nombreux directeurs de services des incendies de la région métropolitaine et de la province de Québec, dont M. Raymond Paré, directeur du service des incendies de la cité de Montréal.

Le fourgon à incendie "Jeep" tirait l'eau du lac formé au fond de la carrière et la repoussait simultanément dans six boyaux d'arrosage. Cette nouvelle pompe, tout particulièrement désignée pour les petites localités et les usines, s'adapte tout aussi facilement dans un puits, un étang ou un cours d'eau et absorbe 375 gallons à la minute sous une pression de 120 livres. En un rien de temps, un feu allumé pour la circonstance a été vite éteint; le "Jeep" est rapidement descendu au fond de la carrière par la petite route tortueuse et on eut tôt fait de plonger dans le lac le boyaux à succion de quatre pouces. Les six jets d'eau ont eut rapidement raison des flammes qui s'élevaient à une cinquantaine de pieds dans les airs.



Les quatre pompiers du service des incendies de la métropole se sont ensuite attaqués à un réservoir d'huile et de gazoline en flammes. Au moyen d'un seul boyaux d'arrosage relié au fourgon à incendie "Jeep", ils ont maîtrisé la situation en exactement 23 secondes. Ils ont ensuite renouvelé la même expérience en 14 secondes.

Le fourgon à incendie "Jeep", dont le poids avec son équipement est de 4,256 livres (y compris quatre personnes à bord), transporte 550 pieds de boyaux d'arrosage de 2 1/2 et 1 1/2 pouces et at teint une vitesse de 50 milles à l'heure. Il peut traîner une remorque contenant un millier de pieds supplémentaires de boyaux d'arrosage. Sa longueur totale est de 150 pouces, sa largeur et sa hauteur, 64 et 89 pouces respectivement. Il tourne dans 18 pieds et gravit une pente de 61.9 degrés facilement.

Pourvu du moteur "GO-DEVIL", Jeep, cet appareil possède six vitesses avant et deux arrière et sa force motrice s'exerce sur les quatre roues. En plus des boyaux d'arrosage, ce camion transporte: pelles, haches, leviers, pics; deux extincteurs chimiques au pyréne et un autre à toute fin; six clefs à écrou universel et une autre ajustable; deux projecteurs de six pouces; une sirène d'alarme; deux projecteurs électriques portatifs et deux jauges de succion. Il est surmonté des échelles qui sont solidement attachées et d'un manègement facile.

Au nombre des quelque 250 témoins officiels de cette démonstration, se trouvaient encore des représentants des diverses régions de la province, des industriels et des experts en sécurité, ainsi que des dirigeants de Willys of Canada, Ltd., dont MM. G. M. Davies, gérant général, et J. S. Huyck, gérant des ventes pour tout le pays. Cette démonstration avait été organisée par la Toledo Motors Limited, de Montréal, et MM. W. S. Kickle, président, ainsi que W. B. McLellan, vice-président, représentant cette entreprise.

A travers les faits

(Suite de la première page)

ploteurs et guerre à la hausse des prix. Et bravo à nos écoliers de faire la grève. Celle des ménagères sur les produits de consommation domestique devrait commencer incessamment si elle ne l'est pas déjà.

On reproche au trésorier fédéral d'avoir oublié les familles nombreuses dans la préparation du budget. Nous croyons cette critique bien fondée. S'il est une classe de gens que l'on devrait protéger, c'est bien le père d'une nombreuse famille. C'est sur lui que repose la lourde charge de donner à son pays des enfants sains, bien élevés, bien éduqués au prix de lourds sacrifices. Cela mérite bien un dégrèvement aussi généreux que possible. La montée des prix est beaucoup plus onéreuse au père de famille de quatre ou cinq enfants qu'au célibataire. Or, s'il gagne \$3,000, le ministre des finances va le soulager de 15% tout comme le célibataire mais pas davantage. On rétorquera: il y a les allocations familiales. Fort bien, mais n'oublions pas que le fisc vient en chercher tout près des deux tiers lorsqu'il s'agit de faire son rapport sur le revenu. Le gouvernement aurait fait preuve d'un meilleur sens social s'il avait pratiqué ses coups en tenant compte et du salaire et du nombre d'enfants, au lieu de s'en tenir exclusivement qu'au salaire. Mais la bureaucratie anglaise du ministère des Finances est plutôt portée à l'élevage des chiens qu'à celui des enfants.

Les motocyclistes ont certes le droit de circuler à leur aise dans les rues de la ville. Ils paient un permis, des impôts et rien ne prohibe l'usage de leur moyen de locomotion. Toutefois, plusieurs d'entre eux devront reconnaître qu'ils abusent de ce droit. La nuit, surtout, certains semblent s'ingénier à réveiller les gens partout où ils passent. Cela se produit particulièrement sur les boulevards où revenant apparemment de la campagne, ils annoncent leur retour en ville d'une façon intolérable. Les pétarades succèdent aux pétarades et il est évident que tout ce tintamarre est fait par plaisir. On parle de campagnes contre le bruit, on parle de prohiber les klaxons d'automobiles, durant la nuit, mais on devra tout d'abord s'en prendre à ceux d'entre les motocyclistes qui s'efforcent de provoquer un vacarme d'enfer sur leur passage.

L'anniversaire de l'abolition...

(Suite de la page 4)

dans les châteaux, à la Cour, dans les églises, les tribunaux, les camps, on parlait français surtout.

Quand la langue anglaise reprit son rang comme langue de culture nationale, elle se trouva enrichie d'une foule de mots français anglicisés. Et nous en avons des exemples dans le discours d'adieu de Washington et la formule du Serment du Test.

Pour en revenir à l'Acte de Québec, ajoutons que mis en vigueur le 1er mai 1775, il ne devint effectif qu'en 1777, à cause de la guerre américaine. FUSTEL

Théâtres

SPECTACLES DE LA SEMAINE

AU LOEWS: Un film des plus spectaculaires prendra l'affiche vendredi, au cinéma Loews. Il s'agit de "California", avec Ray Milland, Barbara Stanwyck et Barry Fitzgerald et plus de 5,000 autres acteurs secondaires et figurants, parmi lesquels un roman de George Couloris, Albert Dekker, Anthony Quinn, Frank Faylen et Cavin Muir.

L'action se passe en Californie, dans le temps que cet état ne faisait pas partie de l'Union. Deux clans s'opposaient alors: ceux qui voulaient que la Californie se joigne à la République et ceux qui réclamaient qu'elle constitue un royaume.

AU PALACE: Loretta Young, Joseph Cotten et Ethel Barrymore jouent les principaux rôles du film "The Farmer's Daughter" qui est prévu pour vendredi prochain, au cinéma Palace.

Une jeune fille de la campagne vient travailler à la ville dans la maison d'un membre du congrès. Elle lui donne des leçons, se présente contre un de ses candidats politiques, dans une élection et le défait. Finalement ils s'épousent.

Charles Bickford joue le rôle du garçon de table, Rose Hobart, celui de la fiancée de Glenn Morley, le membre du congrès.

AU CAPITOL: "13 Rue Madeleine", qui gardera l'affiche pour une deuxième semaine, au Capitol, dès vendredi, met en vedette James Cagney, dans le rôle d'un officier du corps de l'Intelligence de l'Armée américaine, Annabella, Paul Latimore et Richard Conte.

"13 Rue Madeleine" est presque un documentaire sur le travail du corps de l'Intelligence. Une grande partie de l'action se passe en France et les extérieurs ont été filmés dans la ville de Québec et les environs. Certaines scènes sont d'un réalisme poignant.

AU PRINCESS: Un film britannique "Caravan" prendra l'affiche vendredi, au Princess. Les vedettes sont Stewart Granger, Jean Kent et Ann Crawford.

C'est l'histoire de deux jeunes et d'une main d'une jeune fille, Richard Darrrell est le fils d'un pauvre médecin, Francis est le fils d'un riche homme. La jeune fille est Oriana.

Pour éliminer son rival, Francis ira jusqu'à attenter à la vie de Richard, qui s'échappera heureusement, pour après bien des aventures passionnantes épouser sa bien-aimée.

AU CINEMA DE PARIS: "La Symphonie Pastorale" obtient un succès si marqué, à l'écran du Cinéma de Paris, qu'une sixième semaine est nécessaire pour répondre à la demande générale. Gaubert de trois grands prix, lors du festival de Cannes, cette production tirée du roman d'André Gide, est de Lavis de tous les spectateurs, l'un des plus beaux films français.

Voici l'action: un pasteur Suisse recueille une petite aveugle qui grandit dans l'honneur du mal et de la laideur du monde. Devenue jeune fille, et très belle, Gertrude est opérée et guérit. Elle croit à son protecteur, mais aperçoit un jour Jacques, le fils du pasteur, le jour où elle reconstruit la vue, elle comprend sa méprise. Le pasteur s'opposera au mariage de son fils avec elle. Devant le chagrin qu'elle cause à sa famille adoptive, Gertrude s'enfuit et disparaît à jamais.

"La Symphonie Pastorale" a consacré Michèle Morgan, la première vedette du monde. Elle a rendu le difficile rôle de l'aveugle avec un réalisme extraordinaire. Pierre Blanchard personnifie avec une sobriété simplifiée, le pasteur. Lino Noiro, dans le rôle de l'épouse, est une figure étonnante. Jean Desailly personnifie le fils du pasteur. André Clément, l'étonnante "Fille du Diable" incarne Plette, l'amie de Gertrude, qui elle aussi, aime le fils du pasteur.

C'est à Jean Delannoy que revient l'honneur d'avoir tourné cette production, qui le classe parmi les plus célèbres réalisateurs. Les prises de vues, qui rappellent nos Laurentides enneigées, sont d'Armand Thirard. La musique de Georges Auric vaut à son auteur, le prix international de la meilleure partition. "La Symphonie Pastorale" est un film de classe internationale, et à ce seul titre mérite d'être vu par tous les cinéophiles.

INTRODUCTION A L'ETUDE DE LA MEDICINE EXPERIMENTALE, de Claude Bernard ..... \$5.50

L'EXAMEN CLINIQUE PRELIMINAIRE, par le Dr François Ody ..... \$3.75

L'ENFANT TUE, par René Benjamin ..... \$4.50

JOURNAL DE LA FRANCE, 2 volumes, par Alfred Fabre-Luce ..... \$6.00

DE WASHINGTON AU QUAI D'ORSAY, par Georges Bonnet ..... \$3.75

LE MYSTERE DU MARÉCHAL, par Alfred Fabre-Luce ..... \$1.75

EXCLUSIVITES BEAUCHEMIN

300 ANS EN ARRIÈRE

Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et nous vous donnerons le coût de votre arbre généalogique et du volume personnel (400 pages) contenant toute l'histoire de votre famille depuis 300 ans, sans aucune obligation de votre part.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE

DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 33 ans de recherches patientes, Généalogie de tout Canadien français et Franco-Américain.

Le film qui a "stupéfié" le monde entier

UNE SEULE REPRESENTATION

Le 11 mai à 11.30 p.m.

AU

SAINT-DENIS

Une oeuvre d'une puissance inégalée et primée au Festival de Cannes

"OPEN CITY"

Rome ville ouverte

Dialogue italien; sous-titres anglais

Billets réservés seulement en vente chez Edmond Archambault: MA. 6201; Magasin Willis: PL. 9526; au Saint-Denis: PL. 3171; au "Cinémas canadien": 6466 Boulevard Saint-Laurent.

PRIX: \$1.50, \$1.33, 75

Toutes taxes comprises

"Le Courrier du Cinéma" pour le mois de mai

Nous recevons la livraison de mai de "Le Courrier du Cinéma", qui contient les dernières nouvelles des studios de Paris, les ferments du cinéma français et trouveront leurs artistes favoris dans les plus récents films français récemment arrivés au Canada: "Le Soleil à toujours raison" avec Tino Rossi, "L'Homme de Londres" avec Jules Berry, "Rome, Ville Ouverte", grand Prix de Cannes pour l'Italie, "Le Fugitif" avec René Dary. Des nouvelles inédites nous apprennent que Gaby André renonce au cinéma, que Jacqueline Pierroux veut habiter une roulotte, qu'Yves Montand fut autrefois débauché, que Georges Guétary cherche son idéal féminin. On remarque des photographies de Jacqueline Gauthier, Tino Rossi, Martine Carol, Jacques Varennes, René Dary, Michèle Morgan, Betty Stockfeld, etc. "Le Courrier du Cinéma" est en vente à tous les cinémas qui présentent du film français. Pour recevoir un exemplaire, envoyez dix sous en timbre-poste pour couvrir les frais d'expédition, à Courrier du Cinéma, 637 ouest, rue Craig, Montréal. L'abonnement est d'un dollar par année.

le prix international de la meilleure partition. "La Symphonie Pastorale" est un film de classe internationale, et à ce seul titre mérite d'être vu par tous les cinéophiles.

une oeuvre vraiment nationale

L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

par ROBERT RUMILLY

de l'Académie canadienne-française

Une collection de luxe que tout citoyen canadien-français devrait posséder dans les rayons de sa bibliothèque.

DIX-HUIT VOLUMES PARUS A DATE

En vente chez l'éditeur

MONTREAL-EDITIONS

360, rue LeMoyne, Montréal

Tél. PL. 3710

et dans toutes les librairies

Volume relié : \$1.75

Volume broché : \$1.25

# MAURICE DUPLESSIS AIDE-T-IL AUX COUPS DE BOURSE

## L'anniversaire de l'abolition du fameux "Serment de Test"

C'est le 1er mai 1775 que se produisit cet événement. — La révolte des Américains y contribua pour beaucoup. — L'inutile démarche du lord-maire de Londres et de quelques fanatiques. — L'apport des mots français dans la langue anglaise.

Le 1er mai marque généralement au Canada et dans le monde entier d'importants anniversaires, surtout en ce qui regarde les ouvriers. Pour nous, Canadiens, cette date rappelle un des événements les plus importants de notre histoire. C'est, en effet, le 1er mai 1775 que fut mise en vigueur l'Acte de Québec, et nous ne nous pardonnerions pas d'avoir laissé passer l'anniversaire de cet événement sans l'avoir signalé.

Le roi Georges III ayant voulu imposer, par la fameuse "Loi du Timbre", un impôt sur certaines marchandises pour créer de nouveaux revenus provenant des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, l'esprit d'indépendance qui commençait à souffler sur la Nouvelle-Angleterre ne put souffrir une telle ingérence dans les affaires de la colonie. Aussi, les imposés protestèrent-ils avec la dernière énergie. Ils prirent même tôt une attitude menaçante.

Du côté canadien, le gouvernement de Londres, mieux renseigné par le Général Carleton sur les besoins, la mentalité et les aspirations des habitants, décida de modifier la forme de gouvernement qui régnait le pays. Il craignait sans doute de voir s'y infiltrer l'esprit manifesté en Nouvelle-Angleterre. Une loi constitutionnelle fut donc présentée aux Chambres et adoptée, non toutefois sans de longues discussions.

En dépit des représentations du lord-maire de Londres qui, accompagné d'un groupe de 150 fanatiques, présenta une résolution défavorable au palais royal, Georges III sanctionna le bill en disant : "Cette loi est fondée sur des principes de justice et d'humanité les plus manifestes, et je ne doute pas qu'elle ne calme l'inquiétude et n'accroisse le bonheur de mes sujets".

Et c'est ainsi que fut sanctionné l'Acte de Québec. Cet acte constitutionnel rétablissait les lois civiles françaises. Il garantissait aux habitants l'entière possession de leurs biens, assurait aux Canadiens la liberté de religion et le dispensait du serment du test dont voici textuellement quelle était la véritable formule anglaise : "I swear that I 'adjure, abhor, detest and deplore the damnable doctrine 'called popery. I swear that the sacrifice of Mass now 'celebrated by the Catholics and invocation of Saints and 'Virgin Mary is superstitious and idolatrous. I swear that 'no pope or priest has any power to remit sins by absolution. I swear that there is no partaking of the body and 'blood of Christ in the sacrifice".

La dispense de prêter ce serment hérétique permettait aux catholiques d'occuper des charges dans l'Etat. On observera en passant combien le texte de la reprehensible formule comporte de mots à résonnance française. Il nous rappelle le bref discours d'adieu de Washington, dont 24 mots sur 55 étaient la langue des mots français. La majorité de ces mots dans la langue anglaise furent introduits, pas besoin de le rappeler, lors de la conquête normande, sous Guillaume le Conquérant. Pendant près de deux siècles,

(Suite à la page 3)

## Hommage canadien-français à la victoire de Nelson

Enthousiaste célébration de la bataille d'Aboukir dans la chapelle de l'Hôpital Général de Québec le 10 janvier 1799. — Le discours de l'abbé Malavergne. — Qu'en pensent nos "nationaux" ?

Nos "nationaux" devraient prendre connaissance de cette chronique de Serge Duhameau, insérée dans "Le Progrès du Golfe", de Rimouski, l'un des hebdomadaires ruraux qui affichent la plus haute tenue :

"Des actes de loyauté de la part du Canada français envers la Couronne britannique, notre histoire en foisonne, et cela dès le début du régime anglais. Voici à cet égard un trait qui n'est guère connu et dont nous puissions le récit dans les annales du vieil Hôpital Général de Québec, cher à Mgr de Saint-Vallier.

"Dans la chapelle de cette institution, le 10 janvier 1799, une messe solennelle fut chantée — et il en fut ainsi dans toutes les églises du diocèse de Québec — pour rendre grâce à Dieu de l'importante victoire remportée par le contre-amiral Nelson à Aboukir sur la flotte qui avait transporté Bonaparte et son armée en Egypte. Ce fut le Père Pierre Joseph Malavergne qui avait organisé la cérémonie à l'Hôpital Général.

"Dès la veille, la maison fut illuminée. Chaque croisée des deux ailes de l'immeuble était ornée de tableaux, et les armes de l'Angleterre, couronnées de feuilles de laurier, occupaient la place d'honneur. L'église avait aussi sa décoration et là encore brillait l'écusson britannique, placé sur une pyramide garnie de soie, de fleurs et de bougies.

"Au bas étaient inscrits en lettres d'or ces mots : "Vivent Georges III et l'Amiral Nelson". Après la messe, on chanta le "Te Deum" et le "Domine Salvum Fac Regem", ainsi que l'oraison pour le Roi. Le Père Malavergne fit le sermon de circonstance. Il exprima avec chaleur la part particulière qu'il prenait aux réjouissances du jour en sa qualité d'émigré français "accueilli et protégé par cette noble et généreuse nation".

"Avant de se retirer, il s'écria au bas des degrés de l'autel : "Vivent le Roi et l'Amiral Nelson"! Un grand nombre de personnes étaient venues la veille, pour voir l'illumination; et à la messe, l'église était remplie comme aux jours de fêtes solennelles. "Il s'y trouvait beaucoup d'Anglais", écrit la rédactrice des Annales, "dont quelques-uns prirent des notes du discours de M. Malavergne pour les mettre dans la "Gazette de Québec". Mais il les pria de n'en rien faire".

"L'abbé Malavergne était l'un de ces nombreux prêtres qui, à cette époque, furent chassés de France par la Révolution, et accueillis d'abord en Angleterre, puis au Canada. C'est lui qui, parmi ces prêtres, fit le plus long séjour à l'Hôpital Général".

On n'a pas observé qu'à la fin deux deux dernières Grandes Guerres, où cependant l'Angleterre ainsi que la France furent victorieuses, nos "nationaux" aient fait chanter beaucoup de Te Deum et de Domine Salvum. Au contraire, ils serraient les poings et bavaient de rage. C'est bien le cas de répéter : Autres temps, autres mœurs !

Dr OX

### Les lettres

## La réapparition du Mercure de France

Événement considérable, pour les lettres du moins, que la réapparition du Mercure de France, la revue à couverture mauve d'Alfred Vallette, que la guerre avait momentanément enlevée, comme tant d'autres. Le Mercure reprend la place si importante qu'il tenait depuis janvier 1890, dans la vie intellectuelle de la France et de l'univers, et sa première livraison d'après-guerre porte deux dates qui évoquent sans phrases les malheurs du temps: 1er juillet 1940, 1er décembre 1946. Détail impressionnant la revue en est à son millième fascicule et les éditeurs voudraient, à cette occasion, soigner particulièrement le texte et le ton. L'agissant, en même temps, d'une rentrée et d'une commémoration. Il fallait reprendre contact avec le monde, lecteurs et amis anciens, attirer l'attention et la sympathie de lecteurs nouveaux, et rien ne fut négligé à ces fins. Le nouveau Mercure, si l'on peut dire, continue l'ancien. Il se présente avec la même apparence extérieure, un contenu également substantiel, des rubriques non moins vivantes et qui, à cause de leur variété, leur valeur d'actualité, rejoignent grandement ceux qui vivent pour autre chose que le cinéma, les joutes sportives et les dictatures de la mode. Le Mercure de France doit son existence à Alfred Vallette, qui sut en 1890 s'entourer de collaborateurs actifs, jeunes pour un bon nombre, curieux d'idées et de formes littéraires. Il succédait à une revue nommée la Pleiade, que les journaux du temps essayaient d'effacer en la donnant comme décadente. Cette épithète pouvait s'appliquer alors à certaines gazettes éphémères, rédigées par de jeunes imberbes en mal de singularités, mais non à l'équipe de la Pleiade, qui allait devenir celle du Mercure.

Dans un article publié en tête du premier numéro de la revue, Vallette lui-même s'explique à ce sujet. "Il est d'accoutumance, écrit-il, parmi nos confrères des journaux quotidiens, d'insulger l'épithète de décadente à toute publication ou s'essaimant de jeunes écrivains aimant l'art, curieux, certes, de formules inédites, mais surtout consciencieux, ayant horreur de la phrase toute faite et du mot banal, du cliché quel qu'il soit. Nullement, d'ailleurs, nous nous rebellions si par décadence nos chroniqueurs cotés n'entendaient charabia, pathos, incohérence, pour avoir étudié le cas en de petites feuilles ou, apparemment, l'incohérence, le pathos et le charabia tenaient lieu d'esthétique et de pensée". Toujours est-il que le Mercure débuta dans le monde intellectuel et s'en fit rapidement l'une des premières places. Tous ses articles ne plurent pas à tout le monde, il risqua parfois des idées jugées avancées, trop osées même, sujettes à examen sérieux, mais on ne peut nier qu'il servit les lettres avec dévouement et vigueur, suscita et encouragea de nouveaux talents, se fit accueillant aux jeunes, à tous ceux qui avaient quelque chose à dire. Au point qu'il devint rapidement, qu'il se trouvait encore, aux années d'épreuve 1939-40, l'une des revues les plus distinguées et les plus tonifiantes de France. Alfred Vallette était un silencieux et un réservé, qui ne produisit rien de lui-même. Il écrivit peu dans sa propre revue, ouverte largement à tous ceux qu'il croyait capables de pensée et d'expression personnelles. En sa qualité de directeur, il devait se prêter à une correspondance extraordinairement abondante et les dossiers laissés par lui constituent, encore aujourd'hui, une source unique de renseignements sur les écrivains et le mouvement littéraire de son époque.

La dernière livraison du Mercure se vend en librairie comme un livre. Elle compte près de trois cents pages de texte et vingt pages d'annonces, exclusivement réservées aux choses de l'art et de la pensée écrite. Elle se divise en quatre parties: reproductions de quelques articles d'Alfred Vallette, sur son oeuvre et ses raisons d'être inédites des grands morts du Mercure, poèmes, prose, correspondances; textes "d'écrivains qui ont été publiés au Mercure, ou qui en sont des collaborateurs de toujours, ou qui se rattachent à lui par quelque lien de sympathie particulière"; nombreuses lettres à Alfred Vallette, sauf erreur inédites, signées des noms les plus brillants: Alphonse Daudet, Pierre Louys et Remy de Gourmont, Stéphane Mallarmé et Louis Le Cardonnell, Marcel Proust, Jules Renard, Guillaume Apollinaire, Jehan Rictus, Laurent Tailhade, Emile Verhaeren, Saint-Pol Roux, Théodore de Wyzewa, etc. Pour nous du Canada, séparés de la France intellectuelle par près de sept ans de guerre, les simples annonces commerciales, au commencement et à la fin de la revue, n'offrent pas moins d'intérêt qu'articles, poèmes et lettres. Nous retrouvant dans le milieu, elles nous révèlent les noms d'écrivains nouveaux, des oeuvres dont nous ignorions jusqu'à l'existence, des éditeurs dont nous n'avions jamais entendu parler. Nous y apprenons, par exemple, les titres des derniers ouvrages américains, présentés dans sa langue au public français, et que l'on publie à Paris une nouvelle édition illustrée des oeuvres complètes de Balzac, limitée à 1,800 exemplaires numérotés. De la première page à la dernière, le Mercure apporte

Comment les actions de la Montreal Light, H. & P. Co. passèrent de \$19.00 à \$24.00. — L'odieux emploi que fait le Mauricien de la radio. — Tous les Canadiens français des marxistes sauf dans l'Union Nationale.

(Chronique spéciale à "L'Autorité") Québec, 9. — Il y a deux ans, le Premier ministre de la Province réclamait un poste de radio comme une nécessité très urgente. A l'en croire, Ottawa lui refusait cette faveur dans le seul but de l'embêter. Aujourd'hui, il ne parle plus du tout de cette injustice. A quoi faut-il attribuer pareil changement d'attitude ?

Les desseins du Mauricien sont habituellement très obscurs. Dans ce cas-ci, peut-être s'est-il rendu compte qu'il ne pourrait toujours pas accaparer une Radio provinciale pour son propre parti et en refuser l'accès à tous les autres. Résultat : l'Union Nationale aurait pu recevoir des coups beaucoup plus dangereux qu'elle n'aurait pu en porter.

Aussi le Premier s'est-il rejeté sur une autre ligne de conduite. Il paie des propagandistes à la manne, tels des Léuis Lorrain et des Jacques Auger, ne méritant pas le glorieux titre de journalistes dont ils se réclament, pour prononcer dans des postes privés des élocubrations aussi mensongères que saugrenues.

Le chef de l'Union Nationale, s'étant donné lui-même comme le seul rempart contre le marxisme dans le Québec, il s'ensuit naturellement que ce Tartufe veuille dénoncer tous ses adversaires comme autant de disciples de Staline. C'est pourquoi l'insipide Jacques Auger fait au "Canada" un crime d'avoir signalé la venue à Montréal de trois journalistes bolchéviques, dont le fameux Ehrenbourg, en juin 1946. Comme si le "Canada" ou n'importe quel autre journal libéral n'avait pas le droit de traiter au point de vue "nouveau" les événements qui se passent dans sa ville. Voilà où en peut arriver le crétin crétinisant Jacques Auger, fils du "p'tit père" Lemaître Auger, ministre pour rire de la Colonisation à partir de 1936 jusqu'à 1939.

A l'instar de Joe Ménard, ressusciteur momentané du "Goglu", Jacquot Auger tente de faire croire que les libéraux sont tous dignes du feu éternel et qu'on ne rencontre de bons catholiques que dans les rangs des tories. Sait-il que le colonel George Drew, Premier ministre ontarien et grand ami de son chef, à part de s'être déclaré un ennemi juré des Canadiens français, se désigne lui-même dans le Guide parlementaire (page 506), comme franc-maçon ? On nous permettra donc de nous demander : Comment M. Duplessis et ses séides détestent-ils tant les "Fils de la Veuve" dans le Québec et les aiment-ils tant dans l'Ontario ?

### DE RUDES COUPS AU SIEUR DUPLESSIS

Il n'y a pas à dire, M. Duplessis a encaissé de rudes coups lors de la discussion du bill de l'Hydro-Québec et de la Montreal Light, Heat & Power Co. Le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, lui a porté une première botte en disant : "Nous avons abattu un trust puissant. J'ai payé d'une élection, en 1944, cet acte accompli dans l'intérêt de ma province. Si c'était à recommencer, je m'attacherais encore ce monopole. Mais l'Union Nationale a changé le caractère de l'Hydro-Québec. Nous avons créé une grande entreprise nationale de coopération qui devait rendre ses profits à la population métropolitaine, et l'Union Nationale en fait une créature du Gouvernement, qui, au lieu de rendre les profits de l'Hydro aux usagers de l'électricité, les garde pour se fabriquer des surplus... Je ne voulais pas entrainer la discussion sur ce terrain, mais puisqu'on nous y a amenés, il y a une chose que je suis content de dire. C'est qu'aux dernières élections, la Montreal Power a mis des centaines de milliers de dollars dans la lutte contre nous. Elle a travaillé avec acharnement pour nous faire battre, parce que nous l'avions étiquetée. Mais nous n'avons marchandé avec personne. De notre temps, il n'y a pas eu d'écarts à la Bourse comme il y en a eu à la veille de l'expropriation par le Gouvernement actuel."

L'explication de cette insinuation fut ensuite fournie par M. Fernand Choquette, député de Montmagny : "Je signale, dit-il, que quinze jours avant l'offre de \$25.00 l'action par le Gouvernement, les actions se sont mises à monter en Bourse, de \$19.00 qu'elles étaient en janvier 1947, à \$23.00 et \$24.00. Une indiscretion a-t-elle été commise ? Il y a eu 94,000 ventes en janvier. Il y a donc un grand nombre d'actionnaires qui ont payé \$19.00 et qui vont recevoir \$24.00".

Ce n'est pas la seule fois que de semblables coups de Bourse ont été réalisés depuis la venue au pouvoir de l'Union Nationale. Est-ce que les amis de cette sainte union en auraient bénéficié ? Il est difficile de le croire quand on trouve devant soi des gens aussi pieux...

ROBUR

## La reine de la mélasse et la reine d'Albion

Les Etats-Unis, pays républicain, sont en quête de royauté et de noblesse. — Une jeune fille tant soit peu jolite est sûre de devenir reine... de quelque chose... sinon reine d'Angleterre.

Jadis, l'Europe regorgeait de rois, de ducs, de marquis, de comtes et de barons. Deux grandes guerres ont mis au pas la plupart de ces nobles personnages. Beaucoup sont morts, les autres ont des embarras d'argent et il s'en trouve même qui n'ont pu arriver à autre chose qu'à laver la vaisselle dans les palais et les hôtels de la Riviera ou d'ailleurs. Cela amuse beaucoup les Américains, mais un grand magazine yankee s'empresse de leur faire remarquer qu'eux aussi ne se font jamais défaut d'admirer et même d'aduler tout ce qui porte un titre. Par exemple, les Etats-Unis ont leurs mogols du cinéma, leurs stars du baseball et leurs sultans des sports. Babe Ruth n'était-il pas désigné sous le vocable de "Sultan of Swat". (Suite à la page 2)

ainsi surprise et satisfaction. Il est distribué au Canada, pouvons-nous confier aux intéressés, par les soins des Editions Variétés, Montréal.

L'Illettré

## Vittorio Mussolini hôte de l'Argentine

Pourquoi ne pas faire venir dans le Québec ce héros qui changeait les nègres de l'Ethiopie, grâce à l'yperite, en roses merveilleuses ? — M. René Chaloult pourrait demander cette faveur à son ami Duplessis.

Vittorio Mussolini, le fils du dictateur italien, est arrivé en Argentine, où il invoque le droit d'asile. Il a fait amitié avec le directeur de l'hebdomadaire argentin "Sabado", de Buenos Aires, señor Godog, qui présente Vittorio comme un technicien émérite à l'heure où l'Argentine a besoin de techniciens.

Vittorio Mussolini est-il ce jeune et fougueux aviateur italien qui lançait sur les "sauvages" d'Ethiopie, en 1935, des bombes d'yperite (un gaz qui brûle les chairs), et qui décrivait en des pages lyriques, le spectacle d'une bombe aérienne au milieu d'un attroupement d'Ethiopiens, les corps des morts et des blessés, les membres, les bras et les jambes "volant magnifiquement de tous côtés comme une rose merveilleuse qui s'épanouit" ?

Le Vittorio Mussolini de 1947 est-il resté le même que celui de 1935 ? Il pourrait dans ce cas rendre d'éminents services au dictateur argentin Peron.

(Suite à la page 2)

## Les discriminations religieuses et raciales dans l'emploiement

Catholiques, Juifs et Nègres ont à se plaindre de cet état de choses aux Etats-Unis. — Un puissant mouvement est en train de remédier à la situation.

### Dernières nouveautés littéraires

#### LE 1000e "MERCURE"

En juillet 1940, le Mercure de France s'était résigné au silence. Il vient de faire sa réapparition avec un numéro spécial de 280 pages, marqué du double millésime 1940-1946, salué par toute la presse de langue française comme un frère cher à tous et retrouvé avec de grands témoignages d'amitié.

C'est aussi que sa livraison de résurrection offre un très grand intérêt littéraire avec d'émouvantes évocations de son histoire, de l'importance qu'il eut toujours dans la vie des écrivains français les plus marquants. On trouve là de curieuses correspondances de collaborateurs comme Gauguin, de Gourmont, Jarry, Huysmans, Mollarnie, Proust, Renard, avec le directeur Alfred Vallette, ainsi que des souvenirs de Rachilde, Mauriac, Gide, et l'étonnant journal littéraire de Paul Léon-taud. Le sommaire comporte encore les noms de Bloy, Jammes, Kipling, de Régner, Claudel, Valéry et autres. C'est dans cette livraison que commence "Le Temps de la Recherche", de nouveaux souvenirs de Georges Duhamel sur sa jeunesse d'homme et d'écrivain.

On retrouvera enfin dans ce nouveau Mercure toutes les rubriques si diverses, quelques-unes confiées à de nouveaux collaborateurs, qui assuraient à l'ancien son succès. Les Editions Variétés, de Montréal, sont devenues dépositaires au Canada de la revue et des éditions du Mercure.

Les abonnements peuvent être pris directement à Paris, au "Mercure de France", 26, rue de Condé, PARIS, France.

## On mourait 50 fois moins au temps de la guerre en dentelles

Les statisticiens ne se sont pas encore mis d'accord sur les chiffres précis des pertes en vies humaines, occasionnées par la guerre qui vient de se terminer en Europe, mais ils sont unanimes pour affirmer que celle-ci n'est rien en comparaison de la prochaine.

Voici cependant quelques indications sur l'immensité de l'horreur de la "dernière". Elles ne concernent que la Russie seule. Mais leur éloquence est tragique.

Sept millions de tués, 11-500,000 blessés, 3,500,000 prisonniers dont la moitié sont morts, dix millions de civils assassinés par les nazis.

Mais connaît-on l'influence du progrès sur la guerre 1939-1945 ? Il est certain que la bombe atomique "tue davantage" que l'arbalète.

Au XIIe siècle, le pourcentage de population mêlé directement ou indirectement à la guerre était 0,2. Au XIVe siècle: 0,68. Au XVe siècle: 1,04. Au XVIe siècle: 1,86. Au XVIIe siècle: 2,1. Dans le premier tiers du XIXe siècle: 1,1. Dans le premier quart du XXe siècle: 8,12.

Et, en admettant — ce qui est au-dessous de la vérité — que la mortalité reste la même chez les gens qui sont mêlés à la guerre, on en conclut que l'on a au XXe siècle 50 fois plus de "chances" de mourir à la guerre que l'on n'en avait au XVIIe siècle.

## Un éminent éducateur français à l'Institut Démocratique Canadien

M. René Vettier, Inspecteur général de l'Instruction publique et Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de St-Cloud, est le prochain conférencier de l'Institut Démocratique Canadien.

M. Vettier effectue actuellement aux Etats-Unis et au Canada une tournée d'inspection des centres de production et d'utilisation de matériaux audiovisuels destinés à l'enseignement des enfants et des adultes.

A son retour en France, M. Vettier ajoutera à ses attributions présentes la direction d'un

Du fait que le dernier Congrès n'a pas adopté le projet de créer une "Permanent Federal Fair Employment Practice Commission", il ne faut pas conclure que tout est perdu en ce sens. Cette idée fraternelle et créatrice de bonne entente est parfaitement en conformité avec les principes de base de notre démocratie et nombreux sont les Américains (électeurs et législateurs) qui travaillent à éliminer, chez les employeurs, les Unions Ouvrières et les Bureaux de placement, les préjugés de race, de couleur ou de religion qui existent encore en ce pays.

Depuis l'année 1945, des lois contre les discriminations de ce genre quand il s'agit de la location de la main-d'oeuvre, ont été adoptées dans cinq Etats : New York, New Jersey, Massachusetts, Wisconsin et Indiana. Celles de New York, New Jersey et Mass., sont pénales. Celles des Etats de Wisconsin et Indiana, sont non pénales et dénommées "token fair employment laws". Et déjà au mois de février, une enquête à ce sujet a révélé que 21 autres Etats sont en train de se donner des lois semblables.

Les fonctionnaires chargés de voir à l'observance de ce genre de lois dans les Etats de New York, New Jersey et Massachusetts, se sont réunis récemment dans l'édifice Willkie Memorial, à New York, pour un échange de vues. Tous s'accorderont à dire que les employeurs font preuve de bonne volonté et qu'aucun d'eux, jusqu'ici, n'a été puni comme délinquant. Depuis la mise en vigueur de ces lois, on n'a pas été obligé d'avoir recours à l'amende, la persuasion et la conciliation ayant été suffisantes. Mais tous reconnaissent que dans ces trois Etats, les Bureaux de placement ne se préoccupent pas assez des lois. Les fonctionnaires de New York déclarèrent, à cette réunion, qu'une enquête allait être faite en cette matière. A cette réunion dans Willkie Memorial Building, les délégués des trois Etats dirent que des comités de conseillers ou d'éducateurs étaient en formation, comités chargés de faire mieux connaître les stipulations des lois qu'on pourrait être tenté d'éluder dans la location de la main-d'oeuvre.

Dans les trois Etats qui nous occupent, des plaintes furent déposées contre des employeurs par les trois groupes suivants : les Nègres, les Juifs, les Catholiques. Même des Protestants, dans certaines localités du nord de New Jersey, firent entendre des plaintes, ce qui ne se produit pas souvent. Tous les groupes de citoyens américains sont donc, d'une façon ou d'une autre, des groupes minoritaires à certains moments.

Des comités de citoyens dans plusieurs autres Etats de l'Union américaine, réclament des lois semblables à celles qui existent dans New York, New Jersey et Massachusetts, lois dites "fair employment laws". La question du préjugé de race ou de couleur est partout à l'étude dans le pays. Une intéressante brochure publiée par "Volunteer Committee for Fair Employment Practice in Minnesota" fait beaucoup de bien en ce sens. On y trouve des statistiques, des considérations philosophiques, des observations précieuses, faites par "Mr. Average Citizen". Ce personnage fictif reconnaît que la location de la main-d'oeuvre comporte un droit intimentement lié au droit de la propriété mais il ne peut éviter de réfléchir sur l'autre droit: celui qu'a tout Américain de gagner son pain. Cette brochure est à lire.

New York fut le premier Etat à se donner une "fair employment law", mais il va être suivi par bien d'autres. Elle a une répercussion même au Congrès des Etats-Unis où, au mois de mars, le Sénateur Irving M. Ives, l'un des auteurs de la loi de New York, a soumis un projet de loi à cette fin.

BUREAU FRANÇAIS DU CONSEIL pour L'UNITE AMERICAINE

centre national de recherches psycho-pédagogiques et audiovisuelles qui va être créé. Ce distingué pédagogue sera entendu dans la grande salle du Montreal High School, 3449, rue Université, le mercredi, 28 mai à 8.15 hres p.m. Comme toujours, les billets sont gratuits et on peut les obtenir en s'adressant à Maurice d'Hont, Chef du Secrétariat, l'Institut Démocratique Canadien, 603 Edifice Keefer, MA. 8691.

NOUVEAUX ROMANS

POLICIERS ET D'AVENTURES

LES FIANÇAILLES DE MR. HIRE par GEORGES SIMENON

L'HEROIQUE AVENTURE par LESLIE CHARTERIS

RALLYE COCKTAIL par ROGER VAUVERT

SIX CRIMES SANS ASSASSIN par PIERRE BOILEAU

UN CRIME EN HOLLANDE par GEORGES SIMENON

Prix: \$0.75 chacun

TROIS BEAUX LIVRES

LETTRES ANONYMES roman par ANDRE CORTHIS

ANDRE CORNELIS roman par PAUL BOURGET

LA POSSESSION DU MONDE par GEORGES DUHAMEL

Prix: \$1.25 chacun

EN VENTE PARTOUT

LES EDITIONS VARIETES DUSSAULT ET PELADEAU

1410, rue Stanley, Montréal. Tél. MA. 3773

Sur demande, nous vous adresserons notre catalogue et, périodiquement, nos dépliants sur nos nouveautés.